

11-5
11
Res 400
61/12

LES FOUILLES
DANS
LA GROTTÉ DU MAS D'AZIL
(ARIÈGE)

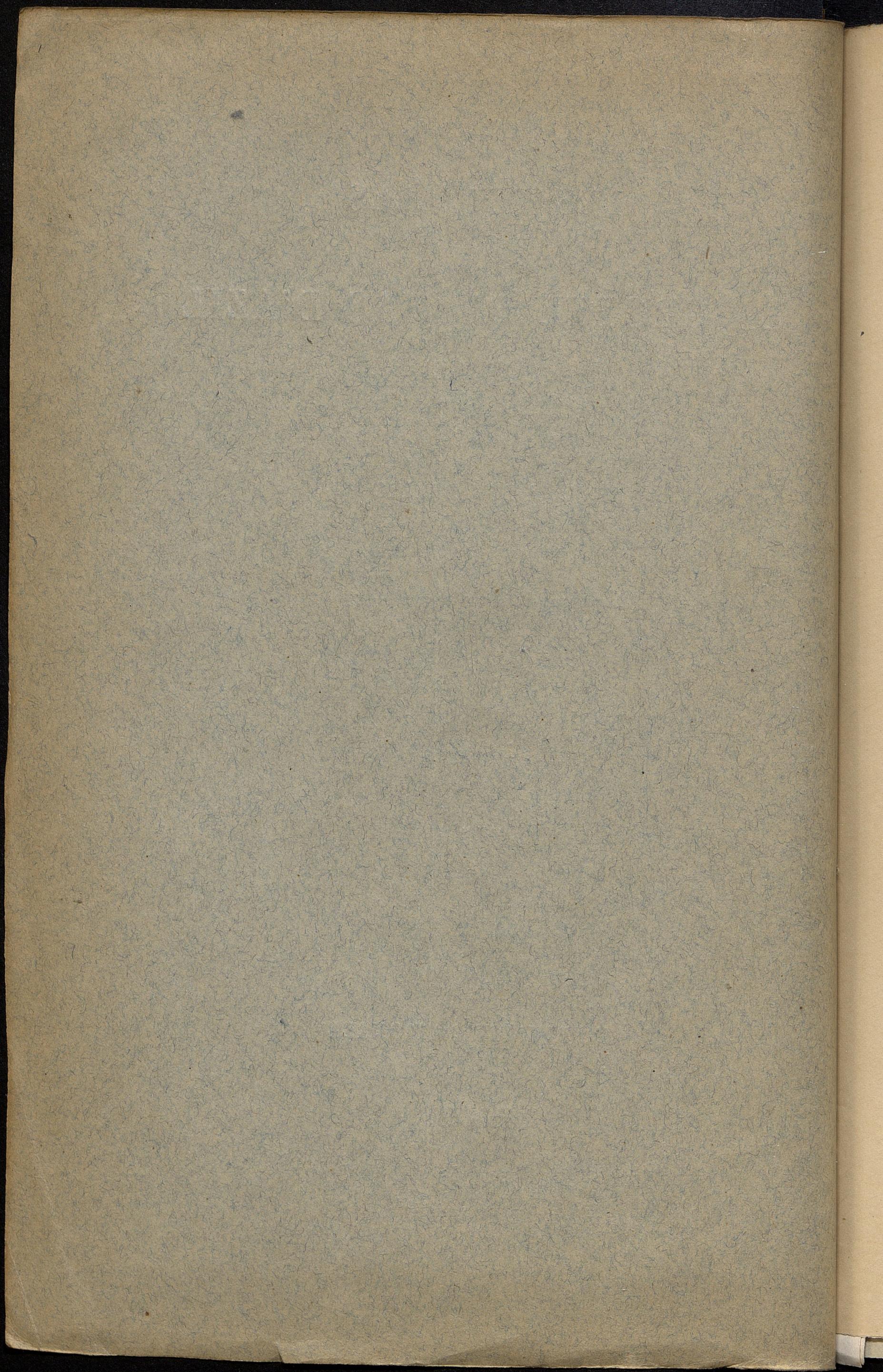
PAR
M. L'ABBÉ BREUIL

(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1903)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCIV



LES FOUILLES

DANS

LA GROTTTE DU MAS D'AZIL

(ARIÈGE)

PAR

LES FOUILLES

DANS

LA GROTTTE DU MAS D'AZIL

(ARIÈGE)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCLXXV

LES FOUILLES

LA GROTTTE DE MAS D'AZIL

ABRÉGÉ

LES FOUILLES
DANS
LA GROTTTE DU MAS D'AZIL
(ARIÈGE)

PAR
M. L'ABBÉ BREUIL

(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1903)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCIV

LES FOUILLES

1878

LA GROTTTE DE MAS D'AZIL

(ARIÈGE)

PAR

M. L'ABBÉ BREUIL

(Extrait du Bulletin archéologique. — 1902)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCLXXVIII

— 8 —

LES FOUILLES

DANS

LA GROTTTE DU MAS D'AZIL

(ARIÈGE).

Grâce à une subvention nouvelle⁽¹⁾ qui m'a été allouée sur la proposition du Comité des travaux historiques, j'ai repris au mois d'août dernier (1902) les fouilles commencées l'année précédente dans la grotte du Mas d'Azil (Ariège); je les ai limitées à la rive droite; j'y ai repris l'exploitation des assises où j'avais ouvert mes tranchées, en deux points de la Salle du Foyer.

J'ai également continué dans les galeries obscures à rechercher des gravures sur parois, et je suis arrivé à en découvrir quelques vestiges.

I. LES FOUILLES.

1. *Fouilles de la terrasse surplombant l'entrée de la galerie inférieure.*

— J'ai dû abandonner, comme trop résistants, les lambeaux de brèche subsistant encore sur la terrasse; on se souvient que le foyer inférieur que j'y avais exploité s'épanchait en une couche très inclinée descendant vers le milieu de la salle; au pied de la pente, il s'était formé un amoncellement de débris de plus d'un mètre de puissance; je n'en avais pas encore trouvé le fond; quelques minutes de travail ont suffi pour le mettre à découvert et constater qu'il se relevait si vite que la couche archéologique n'atteignait plus guère que 0 m. 25 d'épaisseur maxima, souvent réduite à

⁽¹⁾ Voir le rapport sur les fouilles précédentes : *Bulletin archéologique*, 1902, p. 3.

presque rien par les irrégularités d'un plancher formé de quartiers rocheux accumulés. Un petit nombre d'objets seulement ont été recueillis sur cette pente : une aiguille; un fragment de lignite poli; un poinçon en os; quelques portions de baguettes, plates d'un côté, convexes de l'autre, dont l'une porte deux rangées de tubercules (pl. XXVI, fig. 1)⁽¹⁾, et l'autre, arquée latéralement, mesure 0 m. 21 de long; une canine supérieure de *Felis lynx* à racine percée, rappelant celle, un peu plus petite, qui a été découverte au bas de la pente, l'année dernière; un fragment de mandibule d'*Ursus spelæus*⁽²⁾ et quelques menus débris sans importance.

2. *Fouilles pratiquées entre l'abîme et la paroi du fond.* — Au fond de la salle, après avoir déblayé ma tranchée qui vers la droite avait, l'année précédente, atteint la muraille, et dont le front suivait une direction à peu près parallèle, j'ai suivi le pied de celle-ci de droite à gauche; de la sorte, ma tranchée est venue se confondre avec celle de M. Piette, lorsque les matériaux situés entre la muraille, sa tranchée et la mienne ont été enlevés; c'est ce qui forme la partie droite de mes fouilles en ce point.

Plus à gauche s'étendait l'espace déjà exploité par M. Piette; il subsistait seulement une étroite banquette non remaniée le long de la paroi, large au plus de 1 m. 50 et souvent beaucoup moins; elle supportait un grand amoncellement de débris rocheux tombés du plafond, de plus de 3 mètres de haut et d'une stabilité plus apparente que réelle. Il a fallu les abattre avec beaucoup de précautions; toutefois une masse à demi conglomérée, soutenue par un très gros bloc, a dû être respectée par crainte d'accidents. Tout ce qui subsiste actuellement, dans cette partie de la grotte, de couches archéologiques non remaniées est situé sous ce bloc; il n'y en a pas en tout un mètre carré. Ce bloc sert de séparation entre les deux amas de cendres et de débris que cette fouille nous a révélés; toutefois le foyer de gauche passe dessous et vient s'enfoncer sous le foyer de droite. Nous examinerons ces deux foyers l'un après l'autre.

⁽¹⁾ La baguette figurée à la planche XXVI sous le n° 1 est représentée à sa grandeur réelle; il en est de même des autres objets figurés sur la même planche, sauf le n° 5, qui est grandi d'un tiers.

⁽²⁾ Je suis redevable de la détermination de ces deux débris à MM. Boule et Harlé.

1° *Foyer de gauche.* — Il représentait évidemment les couches à gravures partiellement explorées par M. Piette. Le sous-sol se composait d'un limon jaune extrêmement humide et très collant; le foyer débutait à gauche dans une étroite banquette de 0 m. 70 de large par une faible couche de cendre noirâtre, très mêlée d'argile; on y a trouvé beaucoup de débris osseux très fragmentés, peu déterminables, et un petit ciseau fait avec une mince lame osseuse polie, usée en biseau à une extrémité (fig. 1). Un peu plus à droite, se trouvait un grand amas d'os concassés et fortement calcinés, haut de plus de 0 m. 75 et trois fois plus large; la plupart des os étaient des débris de renne et de cheval; il ne s'y trouvait rien d'intéressant; sous ce tas d'os, il y avait une large lentille de cendres noires, onctueuses, résidu des matières animales calcinées. Plus à

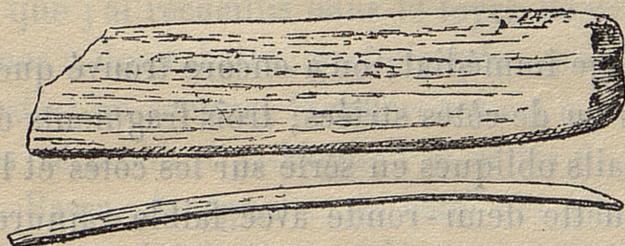


Fig. 1. — Ciseau en os; $\frac{2}{3}$ de la grandeur réelle.

droite, l'assise diminuait un peu d'épaisseur et se dirigeait vers le bloc que j'avais respecté, en se mêlant de beaucoup de pierres et d'argile; il y a été trouvé en ma présence une aiguille, rencontrée assez près de la surface de la couche, et un autre ciseau en lame d'os polie et usée. Il restait, au moment de mon départ du Mas, quelque peu de terre à fouiller, tout contre le gros bloc et un peu en arrière; j'y avais laissé un seul ouvrier particulièrement soigneux qui y rencontra, réunis ensemble, tout un paquet d'objets intéressants; c'était une cachette comprenant : une baguette de corne demi-ronde avec ornements profondément incisés (pl. XXVII, fig. 1); une pendeloque inachevée faite de l'extrémité d'un andouiller, usé au bout sur une face, taillé en pointe et aminci à l'autre que l'on a commencé à percer⁽¹⁾; trois extrémités de longues lames incurvées en os poli, larges et minces, se terminant en pointe elliptique; l'une d'elles (pl. XXVII, fig. 5) porte une jolie figure de chèvre

(1) Il y en avait de semblables dans la collection Maurette, acquise, l'année dernière, par le musée de Saint-Germain; elles venaient des assises à gravures les plus anciennes de la galerie inférieure. Toutefois la perforation était complète.

accroupie gravée au trait; une seule base a été conservée (pl. XXVII, fig. 4); elle a été découpée en forme de queue de poisson; il semble très probable qu'elle ait appartenu au même objet que l'extrémité où se trouve gravée la chèvre, mais il manque un fragment intermédiaire. Il y avait encore, avec plusieurs autres débris d'objets semblables, toujours rompus violemment au moment de leur dépôt, quelques autres objets, dont une côte ornée de traits (pl. XXVII, fig. 3), une canine de cerf percée et une aiguille sans chas.



Fig. 2. — Fragment de baguette demi-ronde, en corne;
2/3 de grandeur réelle.

Dans le voisinage immédiat, on a encore trouvé quelques débris de lamelles en os ou de côtes striées; trois fragments de gros poinçons, ornés de traits obliques en série sur les côtés et le dessus; un fragment de baguette demi-ronde avec faible rainure sur la face convexe, suivie par une série de petits traits obliques (fig. 2); un ornement semblable se remarque sur les côtés d'une zagaie à corps cylindrique dont il ne reste que la pointe et qui vient de là, ainsi qu'une base de zagaie du même genre, à base pointue taillée à quatre pans, une autre complète à base en double biseau, et une autre très courte, à un seul biseau; une portion d'aiguille a encore été recueillie en ce point, ainsi qu'une dent de renard percée, et un gros morceau de fer oligiste. Comme faune à signaler, il n'y a qu'une mandibule de *lièvre*, deux portions de *Dentales*⁽¹⁾, et une *Turritella communis* (Risso).

Là se place une lacune dans l'exploration du foyer de gauche, mais les fouilles faites à droite en ont retrouvé l'extrémité sous le foyer de droite. Il s'y est trouvé une jolie zagaie à fût cylindrique et double biseau à côtés entaillés et gravés; l'assemblage des deux côtés indique qu'on a voulu faire une tête de cheval, dont la bouche et les naseaux manquent seuls; mon dessin (pl. XXVI, fig. 2) permet de s'en rendre compte.

⁽¹⁾ Il s'agit vraisemblablement de *Dentalium Tarentinum*; cette coquille a été examinée, ainsi que toutes celles dont je parlerai, par M. H. Fischer, qui a bien voulu m'en donner la détermination.

On y a encore recueilli diverses portions de zagaies à fût cylindrique, dont deux bases à biseau simple et contours elliptiques, quelques fragments d'ivoire, dont une portion très altérée de pendeloque cylindrique du genre de celle trouvée l'année précédente, qui porte des lignes de points; une incisive de bœuf à racine amincie, des bases pointues à quatre pans de baguettes plates, et quelques autres débris insignifiants.

Un peu plus à droite, un mince feuillet de limon s'intercalait entre les deux niveaux; le foyer inférieur, devenant très discontinu, a encore donné une dent de bœuf percée et un grand lissoir en corne de renne de 0 m. 21⁽¹⁾.

C'est au voisinage du gros bloc que se sont surtout rencontrés des silex; ailleurs ils étaient rares. Leur ensemble est assez différent de ceux que j'ai recueillis dans le foyer de droite: peu ou pas de petites lames à dos rabattu; grattoirs plus souvent faits de lames épaisses, lourdes; en somme, la différence est à peu près celle qu'il y a entre les séries de Cro-Magnon et celles de La Madelaine ou de Laugerie-Basse. A signaler, à côté des silex, deux pierres usagées, dont un galet à quatre dépressions concaves piquetées (un compresseur, selon l'interprétation de Piette) et un morceau d'ocre jaune très dur qui a été scié, raclé et appointé.

2° *Foyer de droite.* — Ce foyer n'est que le prolongement, vers le pied de la muraille, de celui qui, en 1901, m'avait livré des flèches à bases fourchues et de belles gravures au trait. Au delà du gros bloc, vers la gauche, il n'en subsistait que quelques traces, éclats d'os épars au milieu des débris calcaires écaillés de la voûte et des parois; au pied de la muraille, en arrière du gros bloc et vers sa droite, il formait un grand dépôt de matières osseuses, sans traces de cendres; il y avait là un grand nombre de têtes de cheval et de renne, de mâchoires entières de bœuf, d'isard, de ramures de renne, de côtes, d'os longs peu fragmentés; tout cela si

(1) Dans mon rapport sur les fouilles de l'année dernière, je supposais que le niveau archéologique sous-jacent au limon *devait être* le niveau à sculptures de M. Piette. C'était une erreur, comme on le voit. Le niveau à sculptures ne se prolongeait pas vers la droite, mais il y avait deux couches de limon: l'une, entre l'assise à sculptures et la base de l'assise à gravures (notre foyer de gauche), et l'autre entre cette dernière et les couches moyennes de la même assise (foyers de droite).

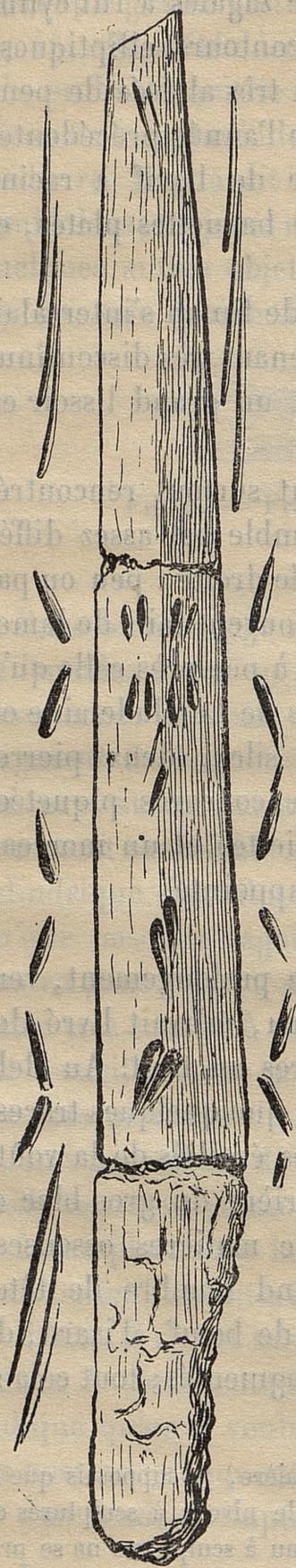


Fig. 3. — Poinçon, en os, orné sur trois faces; grandeur réelle.

altéré, que presque rien n'a pu être recueilli et que même les dents tombaient en miettes au premier contact; c'est à la base de cet amoncellement que j'ai trouvé moi-même une petite corne sculptée, percée d'un trou à la manière des bâtons de commandement et toute crénelée sur les côtés (pl. XXVI, fig. 3), et aussi une portion de zagaie à fût cylindrique, ornée de lignes transversales (pl. XXVII, fig. 2). Au-dessous se rencontrait le prolongement du foyer de gauche, sous une couche intermédiaire de limon et, par place, de sable siliceux noir manganésifère. Plus en avant, ce charnier passait à un foyer très mêlé de pierraille, contenant quelques os d'isard, de cheval et de renne, et beaucoup de charbons de bois à la base; ceux que j'ai pu recueillir ont été très obligeamment étudiés par M. Fliche, professeur à l'École forestière de Nancy, qui y a reconnu le *chêne* et un arbre du groupe des *pomacées*, peut-être l'alisier⁽¹⁾. J'y ai recueilli en surface deux aiguilles à chas et, tout à la base, adhérant à l'argile, un gros poinçon en os qui a été très détérioré (fig. 3); il y avait aussi un certain nombre de flèches en corne, à fût cylindrique et base pointue taillée à quatre pans, ou à base en double biseau; une baguette de corne, plate, à entailles profondes en forme de croissants affrontés, semblable à celle

(1) Voici le contenu de la lettre que M. Fliche a bien voulu joindre à ses déterminations : «La présence du chêne m'étonne un peu dans une station de l'époque du renne, sans que, d'ailleurs, la présence de l'animal soit inconciliable avec celle de l'arbre, au même temps, sur le même terroir. Quant à celle d'une pomacée, elle n'a rien d'extraordinaire sous un climat froid, puisqu'il en est, comme le sorbier, l'ali-

figurée dans mon rapport précédent (pl. I, n° 3), mais à paires de croissants très écartées. Quelques coquilles proviennent du même endroit; ce sont, d'après les déterminations de M. Fischer, une valve complète, toute striée à l'intérieur, du *Cardium echinatum* (Linné), var. *Duregnei* (de Bourg mss.)⁽¹⁾; une *Nassa reticulata* (Linné), percée par usure; un fragment de valve de *Pectunculus* indéterminable, à bords usés; trois échantillons, dont deux perforés, de *Littorina littoralis* (Linné) et un fragment de valve de *Chlamys islandica* (Chemnitz) qui est une coquille arctique⁽²⁾.

Un peu plus à droite, l'assise, qui avait, près du gros bloc, de 0 m. 40 à 0 m. 45 d'épaisseur, diminuait beaucoup de puissance, jusqu'à 0 m. 20 environ, puis, en se rapprochant davantage encore de la droite, formait un second tas de cendres, de 0 m. 60 d'épaisseur, assez distant de la muraille du fond. Tout à sa surface, il y avait deux aiguilles et un très élégant harpon en os, sans saillie d'arrêt à la base (pl. XXVI, fig. 4); on sait que les harpons en os sont toujours rares; sans contredit, celui-ci appartient à une assise antérieure à celle qui en a fourni si abondamment en d'autres points de la grotte; il doit être placé à côté des deux fragments découverts l'année précédente sur la terrasse dominant le porche de la galerie inférieure. Vers le milieu de la même couche, on a trouvé deux coquilles perforées de *Turritella communis* (Risso) et une dent de renard percée; elles se trouvaient dans une cavité formée par quelques grosses pierres rapprochées, au fond de laquelle j'ai recueilli moi-même, certainement *in situ*, une petite perle en terre séchée jaune, très compacte, et, adhérant fortement à l'argile sous-jacent, un fragment de plaque osseuse gravée sur les deux faces (pl. XXVI, fig. 5).

Au delà, le foyer se coinçait et se confondait avec l'argile et l'éboulis calcaire; j'ai recueilli là une fine baguette cylindrique en corne, de 0 m. 145 de long, avec une faible rainure sur chaque flanc; on dirait une longue aiguille sans chas (fig. 4).

sier, qui s'avancent très haut vers le Nord ou dans les montagnes. Quant à vous dire de quelle pomacée il s'agit, c'est impossible; même pour des bois en bon état, la détermination est quelquefois très difficile et même impossible; *a fortiori*, en est-il ainsi pour du charbon.»

(1) Voir *Les mollusques marins du Roussillon*, par E. Bucquoy, Ph. Domtzenberg et G. Dollfuss, t. II, p. 266, 1892, pl. XLII, fig. 3. L'échantillon recueilli semble avoir servi de godet.

(2) M. Fischer a déjà parlé de son abondance dans la grotte du Mas d'Azil et des conclusions qui en ressortent : *L'Anthropologie*, t. VII, p. 644.

En outre de ce qui a été signalé déjà, de nombreux objets de moindre importance : plusieurs ciseaux en corne, biseautés à un bout, martelés à l'autre; une sorte d'épingle à tige cassée, autour de laquelle s'enroule une spirale de petites incisures; un fragment de baguette osseuse très détériorée, qui a dû porter un dessin de tête d'auroch sur une face, et sur l'autre, un essai, très incorrect, de tête de cheval à peine intelligible; deux esquilles d'os d'oiseau ayant appartenu à un de ces os usés en embouchure à un bout, et à surface toute gravée de traits parallèles et entrecroisés; enfin quelques petits poinçons de corne, à base tailladée simulant souvent une petite soie, et de nombreux débris de flèches à base en double biseau⁽¹⁾ et de baguettes demi-rondes, dont un fragment montre un profond sillon longitudinal sur sa face convexe.



Fig. 4. — Fine baguette cylindrique, en corne; 2/3 de grandeur réelle.

Quant aux outils de pierre, ils composent un outillage magdalénien classique, en tout semblable à celui que j'avais recueilli l'an dernier, à cela près que cette année je puis signaler un petit bec de perroquet et plusieurs pièces d'une taille supérieure à la moyenne⁽²⁾: lame de 0 m. 105, grattoir-burin de 0 m. 10, grattoir de 0 m. 075 remarquablement régulier.

Il faut ajouter aux instruments de silex un morceau de fer oligiste, plusieurs compresseurs faits avec des galets aplatis, à dépressions cupuliformes pointillées, tangentes au bout le plus souvent; un galet compresseur et lisseur; et un galet de grès usé latéralement en arc de cercle, et qui a pu servir de râpe ou de lisseur. Presque tous ces galets utilisés proviennent à peu près du même point que ceux qui avaient été recueillis l'année précédente.

II. OBSERVATIONS ET COMPARAISONS.

1° *Foyer situé au-dessus de l'entrée de la galerie inférieure.* — Ce foyer est un peu plus ancien que je ne l'avais pensé l'an dernier; bien qu'il

(1) Une seule à biseau simple à contours elliptiques.

(2) Les silex du Mas d'Azil sont généralement de dimensions réduites.

ait donné à sa surface un harpon, il est antérieur aux couches où ces instruments abondent, et représente à peu près le milieu des assises à gravures simples.

La faune qui s'y est trouvée présente deux animaux intéressants : le *lynx*, représenté par deux canines, et l'*ours des cavernes*, par une portion de mandibule.

L'*ours des cavernes* ne me paraît pas se rencontrer ordinairement dans l'assise à harpons; si la gravure de M. Garrigou, représentant cet ours, a été trouvée dans cette assise, à Massat, où elle est très riche, il n'est pas étonnant d'en trouver au milieu des assises immédiatement antérieures, dont le *solutréen* de M. de Mortillet n'est qu'un simple faciès; ce n'est pas seulement dans les stations de ce faciès *supposé à tort plus ancien* que les couches à os travaillés, sculptés ou gravés, que des débris d'*Ursus spelæus* se sont trouvés, comme à Solutré inférieur, à Excideuil, etc., mais aussi en pleine assise à gravures, comme à La Chaise (Charente)⁽¹⁾, à Solutré supérieur⁽²⁾ et à Brassempouy surtout. Je m'étonne que les observations de M. Piette sur les assises les plus récentes de Brassempouy aient échappé à M. de Mortillet qui les passe sous silence⁽³⁾; elles avaient cependant une grande importance pour la répartition stratigraphique de cet ours; le souvenir m'en est d'autant plus facile que j'étais à Brassempouy au moment où M. Piette découvrit un crâne d'*Ursus spelæus* à la partie supérieure des couches à gravures de la grotte du Pape, à la série desquelles manque seul le dernier terme, caractérisé par les harpons. Voici ce que M. Piette fait observer⁽⁴⁾ : « A tous les niveaux (de ces assises à gravures), nous avons trouvé des vestiges de la faune glaciaire : mammoth, rhinocéros à narines cloisonnées, hyène tachetée, ours des cavernes... Les dents et les os de rhinocéros et de mammoth sont en moins grand nombre que dans les assises sous-jacentes... Les os des ours de cavernes sont très abondants, même à la partie supérieure de l'assise; elle est, à Brassempouy, le niveau principal de leur gisement. On est surpris d'en trouver tant, au moment où l'espèce va disparaître... Presque tous avaient les doigts atteints d'ostéite : marchant péniblement, ils devenaient une proie facile; la

(1) Hamy, *Précis de Paléontologie humaine*, p. 287.

(2) Solutré supérieur et inférieur, d'après l'abbé Ducrost.

(3) *Le Préhistorique*, 1900, p. 361.

(4) *L'Anthropologie*, t. IX, p. 535-536.

grande quantité de leurs os dans la caverne ne prouve pas qu'ils aient été nombreux au dehors.»

Il peut être intéressant de noter aussi que M. Capitan et moi, dans notre dernière campagne dans les grottes de la Dordogne, avons remarqué, aux Combarelles, un dessin d'ours qui semble bien représenter le *spelæus*.

2° *Foyers du fond de la salle.* — A. *Foyer de droite.* — Le plus récent des deux foyers que j'ai étudiés contre la paroi du fond m'avait fourni, l'année précédente, des flèches à base fourchue, et cette année, un harpon trouvé à sa surface; il semble donc qu'il y ait peu de distinction à faire entre ce foyer et le foyer inférieur de la terrasse dominant le porche de la galerie inférieure. Je ferai observer cependant que ce foyer comprenait deux amas de cendres: celui de droite, qui a donné un grain de collier en terre et un harpon, et celui de gauche, qui avait donné les flèches à base fourchue dans sa partie antérieure, et des zagaies cylindriques à base pointue à quatre pans dans sa partie plus reculée. Évidemment, il n'y a pas longue distance d'époque entre ces diverses parties d'une même assise, et aucune division stratigraphique; mais je serais porté à croire que la partie aux zagaies à base pointue est la plus ancienne; plus en avant et par-dessus, les cendres à flèches fourchues étaient venues s'ajouter⁽¹⁾, et enfin tout cet espace étant encombré, on aurait allumé les feux un peu plus à droite, là où le harpon et la perle de terre ont été recueillis.

Celle-ci ayant été trouvée par moi-même à la base de l'assise archéologique, il n'y a pas de discussion possible sur le niveau dont elle provient; elle est fort petite, ayant 0 m. 007 de diamètre à l'équateur, 0 m. 005 aux deux pôles, entre lesquels passe un trou fort bien calibré, de 0 m. 0025 de large et long de 0 m. 004. J'en avais trouvé une autre plus grosse l'an dernier, mais dans les déblais de fouilles antérieures, et je n'en avais rien dit. M. Piette en avait trouvé un certain nombre à Gourdan, dans la partie supérieure des couches à gravures⁽²⁾.

(1) On se souvient que j'avais noté une division en deux, jugée sans intérêt, de cette masse de cendres, par un lit discontinu de pierres plates; en se rapprochant de la paroi, il a disparu, et le foyer à flèches fourchues aussi.

(2) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, séance du 15 avril 1875. Extrait : *Sur de nouvelles fouilles dans la grotte de Gourdan*, p. 7 et 8.

Des perles du même genre et de matière absolument semblable ont été trouvées encore à Bruniquel⁽¹⁾; M. Cartailhac, qui, en 1875, était assez opposé à M. Piette au sujet de leur date, admet actuellement qu'elles sont incontestablement de l'âge du renne; d'ailleurs, elles ne sont pas en argile cuite, mais simplement séchée.

C'est à la base du même amas de cendres que j'ai trouvé aussi moi-même le fragment de baguette polie et gravée sur les deux faces, figuré pl. XXVI, n° 5. Il devait faire partie d'une pendeloque allongée, analogue à celle où se trouvaient gravés des bouquetins, que j'ai découverte l'an dernier en un point tout proche, à la surface du foyer qui contenait des flèches à base fourchue. Il faut probablement y voir des amulettes. L'examen de la figure de cheval nous retiendra quelques instants : l'exécution en est remarquablement soignée; la silhouette est très faiblement en relief, par suite d'un léger champlevé; les poils distribués par bandes serrées et régulières font songer aux équidés zébrés⁽²⁾ de Thaingen, près de Schaffouse (Suisse), d'Arudy et de Lourdes. On remarquera sur la mâchoire inférieure une ligne parallèle à la barbe et un groupe de deux entailles répété deux fois; ces traits doivent être rapprochés de ceux que présentent bon nombre d'autres gravures de la même époque, venant surtout du Mas d'Azil et d'autres grottes pyrénéennes⁽³⁾. On sait que M. Piette y voit le dessin d'un licou ou chevêtre. M. Cartailhac y verrait le résultat d'une stylisation du dessin de la dentition, figurée primitivement sur des sculptures représentant des écorchés et qu'on aurait pris l'habitude de tracer, même sur les têtes d'animaux vivants. Il semble cependant bien difficile de ne voir qu'une ornementation stylisée dans ces gravures, et la tête de Saint-Michel d'Arudy, recueillie par M. Mascaroux, me paraît vraiment trop difficile à expliquer avec cette théorie.

Dans l'amas d'ossements qui termine à gauche ce premier foyer

(1) M. Piette en parle dans le travail qui vient d'être cité.

(2) La gravure de l'équidé de Thaingen est figurée dans *La France préhistorique*, de Cartailhac, p. 74; celle d'Arudy (grande grotte) a été publiée par Piette, *Équidés de la période quaternaire d'après les gravures de ce temps*, dans *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1887, p. 359, fig. 51; la sculpture de Lourdes a été donnée par Piette dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, séance du 16 juin 1892.

(3) On trouvera les figures de celles qui sont publiées dans divers travaux de M. Piette : *Notions nouvelles sur l'âge du renne*, Leroux, 1891; *Notes pour servir à l'histoire de l'art primitif*, dans *L'Anthropologie*, 1894, n° 2.

plutôt en une
roche très tendre
analogue à
de l'argile cuite

où l'on voit
que le 1^{er} je me
déclarai
partisan de
la stylisation

se trouvait un petit bâton de commandement d'un type très spécial : sur les deux faces se trouve un ornement en champlevé et les deux côtés sont fortement dentés ; ces dents sont-elles ornementales ? étaient-elles destinées à quelque usage, comme à tisser, je ne puis le dire ; je ne connais pas d'autre bâton de commandement présentant cette ornementation, mais quelques outils en corne de renne ou en os ont les côtés denticulés de cette manière : M. Massénat en figure un de Laugerie-Basse⁽¹⁾ (niveau inconnu, comme pour tous les autres objets de la même collection) ; j'en ai dessiné un autre dans les objets recueillis par M. le comte de Rochebrune dans ses fouilles de la grotte des Cottés, bien caractérisée par les flèches à base fendue, et appartenant par conséquent à des couches très anciennes ; Solutré en a également livré⁽²⁾.

Parmi les nombreux objets d'os travaillés, nous signalerons encore une épingle ou poinçon à tête ; il rappelle assez, sauf pour la distribution des incisures, le poinçon fig. 1, pl. LXXVI de l'album de MM. Girod et Massénat. Pour la faune, ce foyer est caractérisé par la grande abondance des débris de cheval, surtout dans l'amas de gauche, l'amas de droite ayant donné peu de débris animaux. L'abondance des charbons de bois à la base du foyer permet sans doute d'affirmer qu'il y avait encore des forêts à ce moment-là.

B. *Foyer de gauche.* — Il n'y a presque rien à dire de sa faune trop mal représentée ; les feux étaient alimentés de matières animales ; je n'y ai pas vu de charbons.

L'outillage contient une grande proportion de débris d'outils faits en lamelles osseuses allongées ; plusieurs d'entre eux portent des traces de gravure ou de sculpture découpée. Il en résulte que dans ce même foyer, avec une zagaie ornée d'une figure presque en bas-relief, un contour découpé et une gravure au trait ont été découverts ensemble, exécutés probablement sur le même objet. M. Piette m'a donné à ce sujet quelques éclaircissements : « L'assise à contours découpés, veut-il bien m'écrire, où les aiguilles sont toujours rares, contient des sculptures en bas-relief, des sculptures plates à contours découpés, des gravures à contours découpés et des

⁽¹⁾ Girod et Massénat, pl. XXVI, fig. 3.

⁽²⁾ De Ferry, *Le Mâconnais préhistorique*, pl. XXIX, fig. 2.

gravures simples; il est très difficile, dans bien des cas, de déterminer la ligne de séparation de cette assise et de l'assise qui la recouvre.»

En somme, cette association est très compréhensible à un moment de transition entre deux phases très différentes de l'évolution de l'art glyptique.

Des objets semblables à celui dont faisait partie notre queue de poisson découpée ont été quelquefois recueillis, bien que rarement.

Une queue de poisson isolée, rompue à sa naissance, a été recueillie à Montconfort (Haute-Garonne)⁽¹⁾ avec quelques fragments d'aiguilles, des outils lamelleux en os, et quelques autres débris moins caractéristiques, dont une base de zagaie pointue à quatre pans; il n'y avait aucun fragment de harpons ni de gravure simple; parmi les silex, il faut noter des grattoirs doubles.

Les objets les plus voisins du nôtre ont été découverts par M. Rivière, dans la grotte Rey⁽²⁾, près des Eyzies (Dordogne); ce sont deux longues lames osseuses incurvées, se terminant en spatule ovoïde à l'extrémité et présentant, à la base, soit un beau poisson gravé au trait et découpé partiellement, soit une simple queue ressemblant tout à fait à l'exemplaire des bords de l'Arise. Les fouilles de M. Rivière ont découvert, dans la même assise, d'autres objets très précieux pour nous : des débris de *Rhinoceros tichorinus*, d'ours et de *hyène*, une pendeloque à anneau découpé, une zagaie à fût cylindrique et base pointue à plusieurs pans, et des silex très différents, comme ensemble, du mobilier des stations magdaléniennes les plus récentes, grattoirs simples ou doubles, racloirs, pointes à faciès moustérien et plusieurs autres pointes *en feuille de laurier*, bien caractéristiques, elles aussi, de la partie ancienne des couches à gravures.

La similitude est telle entre les objets recueillis aux Eyzies par M. Rivière et celui que j'ai récolté au Mas d'Azil, qu'on ne peut s'empêcher de songer qu'ils ont dû sortir des mains d'un même artiste, qui aurait écoulé les produits de son industrie dans les deux contrées.

Pour résumer en quelques lignes les observations faites sur la

⁽¹⁾ Darbas, dans *Association française pour l'avancement des sciences*, Congrès de Bordeaux, 1895, p. 775.

⁽²⁾ E. Rivière, dans *Association française*, Congrès de Caen, 1894, p. 706 et suiv., pl. X.

plate-forme en hémicycle du fond de la Salle du Foyer, je dirai que les couches les plus anciennes, à sculptures, se trouvaient à l'extrême gauche, qui reçoit une demi-lumière de l'entrée d'amont. Au fur et à mesure que la plate-forme s'encombra de débris, les troglodytes étaient obligés de déplacer un peu leur point d'habitation vers le côté droit, donnant ainsi naissance à des amas de cendres et de débris ne se superposant que sur leurs bords et d'autant plus récents qu'ils se trouvaient plus près de l'extrémité droite de la terrasse.

II. *Les gravures sur paroi.* — Mes investigations de 1901 n'avaient porté que sur la galerie inférieure⁽¹⁾ de la Salle du Foyer, elles

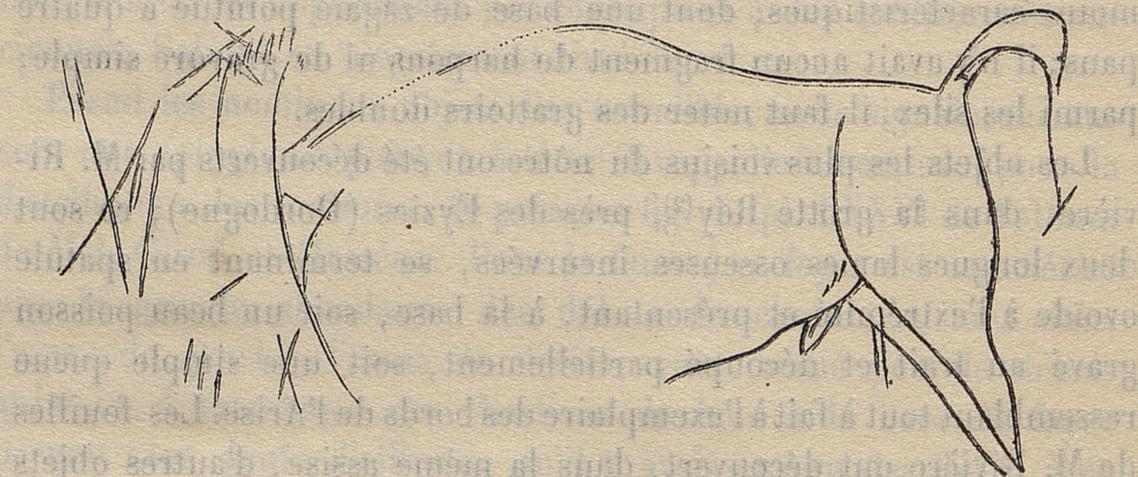


Fig. 5. — Bovidé; grandeur réelle : 0 m. 52.

avaient été stériles; celles de 1902 ont été dirigées dans les hautes galeries du repaire d'ours; dans une salle en cul de sac surbaissé, dite *salle du Four*, par le cantonnier qui conduit les visiteurs à travers ces noirs corridors, il y a des *traces de nombreux dessins anciens*, principalement sur le plafond, beaucoup moins sur les parois très irrégulières. Malheureusement, il est impossible de saisir une figure d'ensemble au milieu de tous les traits du plafond; sur les parois, deux figures d'animaux sont discernables, du côté gauche en se dirigeant vers le fond; c'est d'abord un arrière-train de bovidé très net, à traits peu profonds, dont le devant est devenu inintelligible, bien qu'une partie des traits subsiste; un peu plus loin, très près du sol, c'est une figure d'équidé très sommairement entaillée (fig. 5 et 6).

⁽¹⁾ J'ai dit par erreur qu'un puits s'ouvrant dans la galerie supérieure (salle stérile à droite) descendait plus bas que la galerie inférieure; celle-ci a deux étages et un effet de perspective m'avait trompé.

On est étonné de trouver des gravures en si mauvais état; quelques traits sont recouverts d'écailles stalagmitiques ayant appartenu à un glacis disparu presque partout. On cherche des infiltrations pour donner la raison de l'humidité des parois et du sol, et il n'y a pas d'infiltrations en ce point; l'humidité qui corrode les parois et fait paraître partout la roche vive dans toutes les galeries un peu profondes du Mas d'Azil, provient de la condensation de courants d'air chaud venant de l'extérieur, par la grande salle, et qui, s'engageant dans ces couloirs étroits et contournés, s'y refroidissent comme dans un serpentín et déposent leur vapeur d'eau sur toutes les surfaces à l'état de gouttelettes très avides de calcaire; c'est ce qui explique la disparition de toute la surface corticale de ces parois, et même des minces encroûtements stalagmitiques.

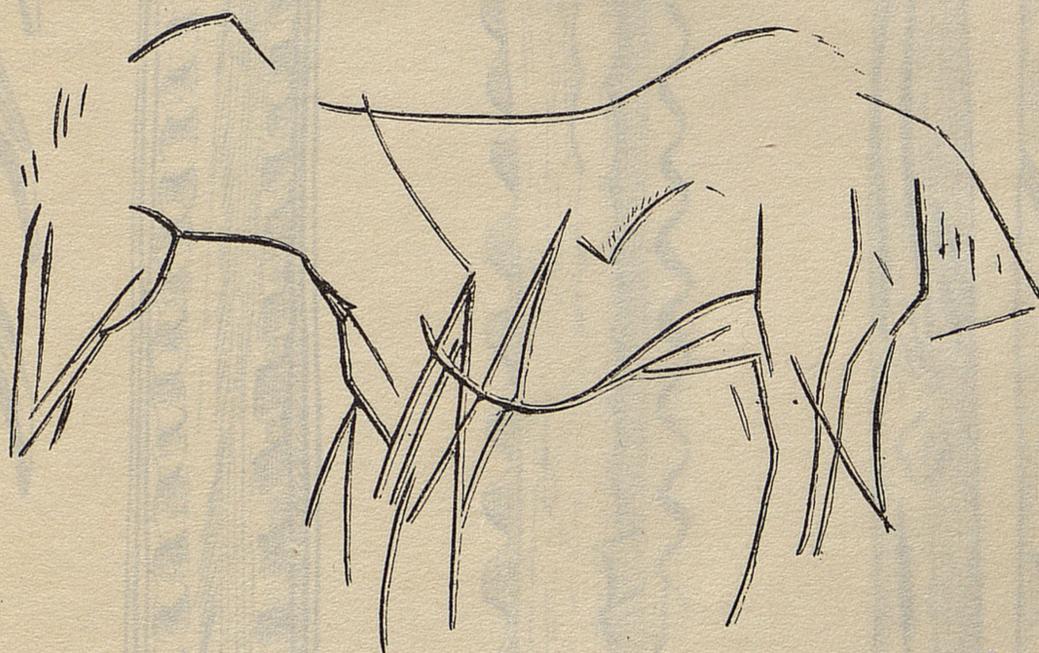
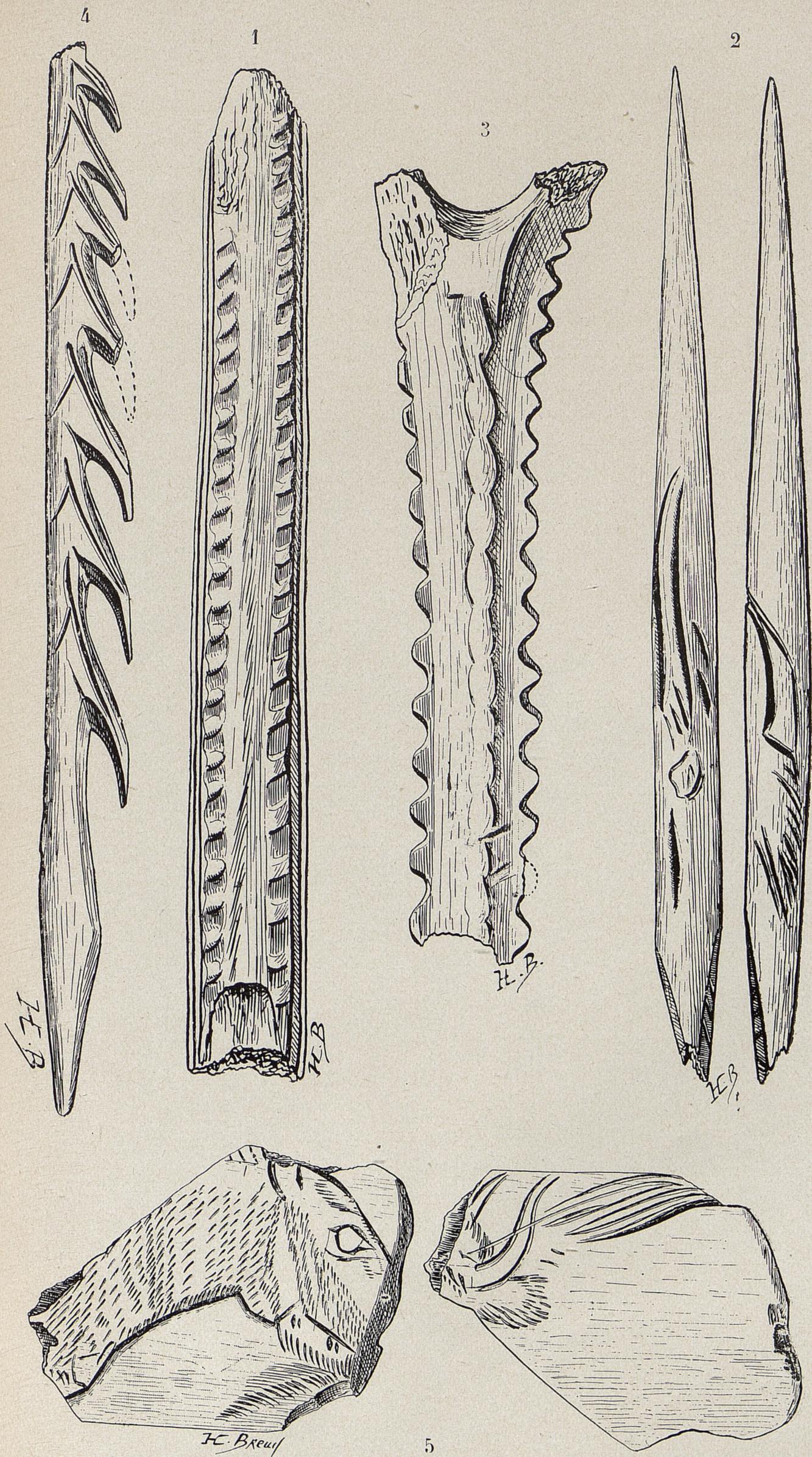


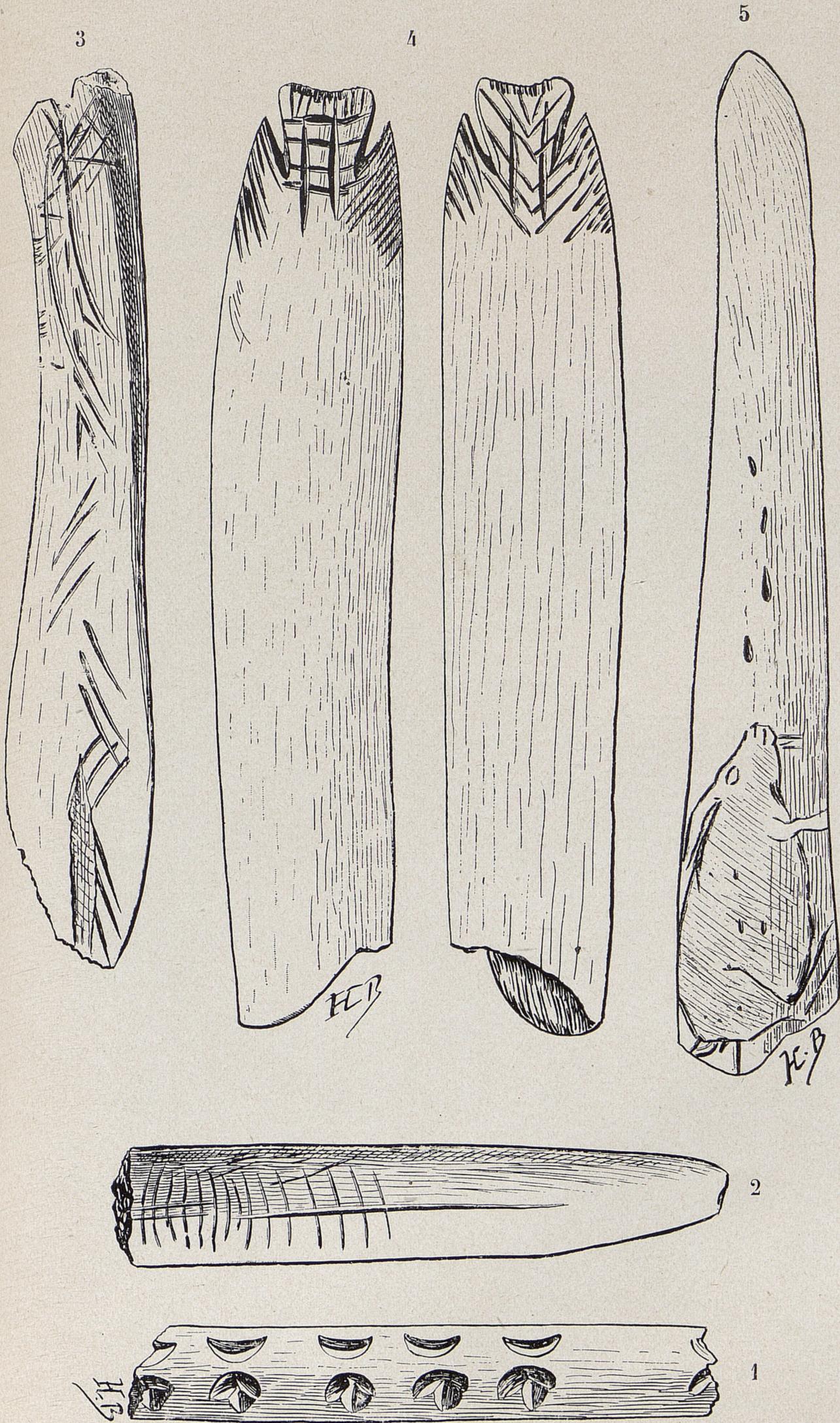
Fig. 6. — Cheval; grandeur réelle : 0 m. 33.

Il n'en faudrait pas conclure que la grotte du Mas d'Azil soit *fort humide*; à tenir un pareil propos, on donnerait à penser qu'on n'a pas visité la grotte, ou que cette visite a été si rapide et si négligée que les souvenirs s'en sont tout à fait déformés. En effet, toutes les salles bien aérées, comme celles du Foyer et la rive gauche, ne présentent aucun phénomène de condensation et à peine quelques rares gouttières. Elles sont même si peu nombreuses, sur la rive gauche, que toutes les assises que j'ai vues, depuis les déblais de M. Piette jusqu'aux assises néolithiques, sont restées à l'état *pulvérent*, et qu'il est difficile d'y fouiller sans soulever des nuages de poussière. Quant aux inondations de l'Arise, elles n'ont jamais



GROTTE DU MAS D'AZIL (ARIÈGE).

OBJETS D'OS ET DE CORNE.



GROTTE DU MAS D'AZIL (ARIÈGE).

OBJETS D'OS ET DE CORNE.

